

Exigences d'information pour les dispositifs de chauffage des locaux et dispositifs de chauffage mixtes par pompe à chaleur selon règlement (UE) n° 813/2013 & 811/2013

		HPG-I 08 DS Premium
		202624
Fabricant		STIEBEL ELTRON
Source de chaleur		Eau glycolée
Pompe à chaleur basse température		-
Équipée d'un dispositif de chauffage d'appoint		x
Dispositif de chauffage mixte avec pompe à chaleur		x
Puissance calorifique nominale par temps froid pour applications moyenne température (Prated)	kW	7
Puissance calorifique nominale par temps doux pour applications moyenne température (Prated)	kW	7
Puissance calorifique nominale par temps chaud pour applications moyenne température (Prated)	kW	7
Tj = -7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	4.18
Tj = -7 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	6.12
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	2.54
Tj = 2 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	3.72
Tj = 2 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	6.93
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	1.63
Tj = 7 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	2.39
Tj = 7 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	4.45
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps froid (Pdh)	kW	1.09
Tj = 12 °C ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	1.08
Tj = 12 °C ; puissance calorifique à charge partielle par temps chaud (Pdh)	kW	1.97
Tj = température bivalente par temps froid (Pdh)	kW	6.93
Tj = température bivalente par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	6.93
Tj = température bivalente par temps chaud (Pdh)	kW	6.93
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (Pdh)	kW	6.93
Tj = température limite de fonctionnement ; Puissance calorifique à charge partielle par conditions climatiques moyennes (Pdh)	kW	6.93
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (Pdh)	kW	6.93
Température bivalente par temps froid (Tbiv)	°C	-22
Température bivalente par temps doux (Tbiv)	°C	-10
Température bivalente par temps chaud (Tbiv)	°C	2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps froid, applications moyenne température (η_s)	%	163.4
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps doux, applications moyenne température (η_s)	%	158
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux par temps chaud, applications moyenne température (η_s)	%	157.1
Tj = -7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		4.07
Tj = -7 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		3.44
Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		4.6
Tj = 2 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		4.21
Tj = 2 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		3.22
Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		4.9
Tj = 7 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		4.69

Tj = 7 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		3.88
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps froid (COPd)		4.75
Tj = 12 °C ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		4,61
Tj = 12 °C ; coefficient de performance à charge partielle par temps chaud (COPd)		4.85
Tj = température bivalente par temps froid (COPd)		3.22
Tj = température bivalente ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		3.22
Tj = température bivalente par temps chaud (COPd)		3.22
Tj = température limite de fonctionnement par temps froid (COPd)		3.22
Tj = température limite de fonctionnement ; Coefficient de performance à charge partielle par conditions climatiques moyennes (COPd)		3.22
Tj = température limite de fonctionnement par temps chaud (COPd)		3.22
Valeur limite de la température de service pour des conditions climatiques moyennes (TOL)	°C	-10
Température maximale de service de l'eau de chauffage (WTOL)	°C	75
Consommation d'électricité en Mode Arrêt (POFF)	W	16
Consommation d'électricité en Mode Arrêt par thermostat (PTO)	W	16
Consommation d'électricité en Mode Veille (PSB)	W	16
Consommation d'électricité en Mode résistance de carter active (PCK)	W	0
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d'appoint par temps froid (Psup)	kW	0
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d'appoint (Psup)	kW	0.00
Puissance thermique nominale dispositif de chauffage d'appoint par temps chaud (Psup)	kW	0
Type d'énergie utilisée dispositif de chauffage d'appoint		électrique
Régulation de la puissance		variable
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	dB(A)	46
Consommation énergétique annuelle par temps froid pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	3985
Consommation énergétique annuelle par temps doux pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	3461
Consommation énergétique annuelle par temps chaud pour applications moyenne température (QHE)	kWh/a	2243
Débit volumique, côté source de chaleur	m ³ /h	0,68
Profil de soutirage		XL
Consommation journalière d'électricité par temps froid (QELEC)	kWh	7.08
Consommation électrique quotidienne (Qelec)	kWh	7.08
Consommation journalière d'électricité par temps chaud (QELEC)	kWh	7.08
Consommation annuelle d'électricité par temps froid (AEC)	kWh/a	1556
Consommation annuelle d'électricité par temps doux (AEC)	kWh/a	1556
Consommation annuelle d'électricité par temps chaud (AEC)	kWh/a	1556
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau (η_{wh}) par conditions climatiques moyennes	%	108
Précautions particulières	Pour toutes les précautions particulières à prendre lors de l'assemblage, de l'installation ou de la maintenance du dispositif de chauffage des locaux, voir la notice d'installation et de montage	